

29.01.2020 – 10:00 Uhr

## Les villes et communes suisses investissent dans la politique favorable aux aînés

Berne (ots) -

Le vieillissement démographique représente un défi pour les villes et les communes suisses, entre autres dans la conception des espaces de vie sociaux. Avec l'étude «Environnements favorables aux personnes âgées en Suisse», pour la première fois en Suisse, un état des lieux national concernant les stratégies et le travail liés aux aînés dans les communes suisses est disponible. Le rapport démontre: le vieillissement de la population est un sujet dont les communes se préoccupent. Des stratégies et lignes directrices forment un cadre de référence précieux pour l'élaboration de la politique favorable aux aînés au niveau local et régional. Un besoin d'action politique particulier a été identifié par les communes dans les domaines du logement, des transports publics et de la mobilité.

L'objectif de l'étude était d'analyser la manière dont les communes et les villes suisses gèrent l'augmentation de la population âgée. Pour ce faire, le concept «d'environnements favorables aux aînés (Vieillir en bonne santé: stratégie et plan d'action de l'OMS. <https://www.who.int/ageing/global-strategy/fr/>) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 2015 a servi de base. Créer des environnements favorables aux aînés signifie créer un contexte qui répond aux besoins des personnes âgées et qui promeut leur santé, leur autonomie, leur indépendance et leur participation. Le but est de façonner l'environnement et les espaces de manière à ce que les aînés également puissent mener leur vie selon leurs visions et objectifs.

L'étude «Environnements favorables aux personnes âgées en Suisse» a été mandatée par la «a+ Swiss Platform Ageing Society» et a été conçue par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales en collaboration avec l'Union des villes suisses ainsi que l'Association des Communes Suisses. L'institut de recherche gfs.bern a effectué l'étude. Cette dernière se base sur un sondage en ligne, auquel ont participé 927 des 2222 communes suisses (état 2018). Le monitoring concernant les environnements favorables aux aînés va probablement être effectué périodiquement dans le futur.

Les principaux résultats en bref

- Environ la moitié des communes disposent d'un poste spécifique ou d'une personne référente pour la politique en faveur des aînés.
- Plus de la moitié des communes disposent d'une stratégie propre ou supracommunale ou planifient l'élaboration d'un tel instrument de pilotage.
- Plus d'un tiers des communes se réfèrent à un instrument de pilotage cantonal, notamment à des stratégies.
- Des tâches essentielles comme les soins et la prise en charge, l'intégration sociale et la participation à la société sont prioritaires.
- Selon la région et le type d'habitat, les tendances de développement diffèrent: plus une commune est urbaine, plus sa politique en faveur des aînés est globale.
- La majorité des communes n'offrent pas aux personnes âgées la possibilité de participer activement au développement de la politique en faveur des aînés. Les possibilités de participation les plus fréquemment mentionnées sont la participation à des associations ou à des commissions en faveur des aînés.
- Les communes identifient un important besoin d'actions politiques dans les domaines du logement, des transports publics et de la mobilité, ainsi que des prestations en santé et de soutien (soins et prise en charge) - notamment des logements adaptés et abordables, ainsi que des infrastructures favorables aux personnes âgées (p.ex.:

cabinets médicaux, possibilités de faire ses courses).

Le rapport ainsi que des exemples de «Best-Practice» se trouvent sous: <http://ots.ch/ZK0zrk>

Save the date:

Colloque national «Environnements favorables aux aînés: espaces sociaux et d'habitat pour toutes et tous!», 14 septembre 2020, Kursaal, Berne. <http://ots.ch/YAmLzn>

Contact:

Lea Berger, Académie suisse des sciences humaines et sociales, +41 31  
306 92 59

Claudia Hametner, directrice suppl. Association des Communes Suisses,  
+41 76 587 45 45

Renate Amstutz, directrice Union des villes suisses, +41 79 373 52 18

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059928/100840804> abgerufen werden.